



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau, tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 6 décembre 2005 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que Me Suzanne Ouellet, Me Richard D'Auray ainsi que mesdames Lucie Poulin, Carole St-Arnaud Gaboury, Mireille Boudreault, messieurs Luc Bouvier, Jean-Luc Deveault, Michel Déziel, Jacques Dionne, Louis-Paul Guindon, André Langelier, Mathieu Larocque, Roland Morin, Marc Pageau, Gilles Sabourin, Jacques Tremblay et Michel Tremblay.

Est absent, monsieur le conseiller Alain Riel.

CAUP20051206-P1

CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h 30 4.3 – AVIS DE PRÉSENTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 84-9-2005 CONCERNANT LE RETRAIT ET L'ABANDON DU CARACTÈRE DE RUES DES LOTS NUMÉROS 1 273 723, 1 598 000, 1 598 000, 1 598 009, 1599 881, 1 599 883, 1599 884, 1 599 885, 1600 043 ET 3 482 069, AU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES – LUC ANGERS – DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE – YVON BOUCHER

Monsieur le conseiller Denis Tassé déclare un potentiel conflit d'intérêt dans cette question avant le début des délibérations sur cette question et quitte la séance et ce, pendant toute la durée des délibérations sur cette question.

Monsieur le conseiller Denis Tassé quitte son siège.

4.4 AVIS DE PRÉSENTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 258-2005 POUR DÉCRÉTER UN PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES VISANT À PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE D'UNE PARTIE DU CENTRE-VILLE IDENTIFIÉE ZONE PRIORITAIRE DE L'ÎLE DE HULL – DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL – DENISE LAFERRIÈRE

Monsieur le conseiller Denis Tassé reprend son siège.

7.5a) Projet numéro 54841--> CE – Contribution municipale – Programme logement abordable Québec – Volet social et communautaire – Projet de construction de 22 unités de logements sur la rue Robert-Wright – 339 000 \$ - District électoral d'Aylmer – Frank Thérien

Cet item est retiré.

Ces items suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 8.1** **Projet numéro 54974 --> CE** – Formation d'un comité de travail – Élaboration d'un rapport d'étape – Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées
- 8.2** **Projet numéro 54973 --> CE** – Entente entre le ministère des Transports du Québec, directeur de l'Outaouais et la Ville de Gatineau – Concept d'écran architectural – Structure de pont ferroviaire au-dessus du boulevard Saint-Laurent – District électoral de Hull – Denise Laferrière

CAUP20051206-P2

CORRESPONDANCE NUMÉRO 54753 – PLAN SÉCURITÉ CIVILE ET PANDÉMIE D'INFLUENZA

14 h 15 – Le directeur du Module de protection des personnes et des biens présente aux membres du conseil la Loi sur la sécurité civile, les principaux éléments de sécurité civile de la Ville, le plan d'évacuation et de confinement et le risque de pandémie d'influenza.

Monsieur le conseiller Aurèle Desjardins prend son siège.

CAUP20051206-P3

PROJET NUMÉRO 50345 – ENTENTE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ET LA VILLE – CONCEPT D'ÉCRAN ARCHITECTURAL – STRUCTURE DU PONT FERROVIAIRE AU-DESSUS DU BOULEVARD SAINT-LAURENT – DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL – DENISE LAFERRIÈRE

15 h 15 – Le directeur du Module aménagement et développement du territoire présente aux membres du conseil le projet d'écran architectural pour l'embellissement de la structure ferroviaire existante au-dessus du boulevard Saint-Laurent, l'échéancier, son financement et l'entente projetée avec le ministère des Transports du Québec.

RECOMMANDATION :

CP-ADT-2005-093

Approuver le concept d'écran architectural, option 1 pour l'embellissement de la structure ferroviaire existante au-dessus du boulevard Saint-Laurent.

CP-ADT-2005-094

Approuver le projet d'entente entre le ministère des Transports du Québec, direction de l'Outaouais et la Ville de Gatineau

CP-ADT-2005-095

Mandater le Service d'urbanisme pour réaliser le projet selon les procédures habituelles

Après discussion, les membres du conseil entérinent à l'unanimité ces trois recommandations.

Ce projet de résolution sera adopté à la séance du conseil du 6 décembre 2005.

Madame la conseillère Louise Poirier quitte son siège.

Monsieur le conseiller Alain Pilon prend son siège.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil prend son siège.

CAUP20051206-P4

SOMMAIRE NUMÉRO 53942 – ORIENTATION SUR LE CONCEPT D'ÉLARGISSEMENT DE LA MONTÉE PAIEMENT – PHASE 2 ENTRE LES BOULEVARDS LA VÉRENDRYE ET DU CARREFOUR

15 h 30 – Le directeur du Module travaux publics et environnement présente aux membres du conseil les divers scénarios pour 12, phase 2 de l'élargissement de la Montée-Paiement

RECOMMANDATIONS :**CP-TPE-2005-078**

Retenir le concept prévoyant le déplacement de la tour électrique d'Hydro-Québec dans le cadre du projet actuel.

- procéder à la réalisation de l'élargissement à 4 voies du tronçon La Vérendrye / du Carrefour sans y inclure de sentier récréatif
- maintenir la ligne électrique triphasée située sur le côté ouest de la route en mode aérien, celle-ci pouvant être enfouie ultérieurement

CP-TPE-2005-079

- acquérir, une fois le projet d'élargissement réalisé, une largeur d'emprise d'environ 5 m du côté ouest de la Montée Paiement dans le but d'y aménager un sentier récréatif entre les boulevards La Vérendrye et Maloney, du côté ouest de la Montée-Paiement
- aménager, une fois l'emprise nécessaire disponible, un sentier récréatif entre les boulevards La Vérendrye et Maloney, du côté ouest de la Montée Paiement

CP-TPE-2005-080

Retenir le scénario de réalisation 2 :

- préparation de plans et devis : 2006
- déplacement de la tour électrique : Printemps 2007
- élargissement La Vérendrye 3 du Carrefour : Printemps 2007
- sentier récréatif La Vérendrye / Maloney : Printemps 2008

CP-TPE-2005-081

Maintenir au projet de PTI 2006-2008 les montants suivants pour la réalisation de la phase 2 de la Montée Paiement

- 2007 : 2,00 M\$
- 2008 : 0,45 M\$

Après discussion, les membres du conseil entérinent ces quatre recommandations.

CAUP20051206-P5

PROJET NUMÉRO 53677 – FORMATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL – ÉLABORATION D'UN RAPPORT D'ÉTAPE – LOI ASSURANT L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

16 h 15 – Présentation est faite par Me Danie Bélisle, directrice des Affaires juridiques et madame Agathe Lalande, chef de division du projet de loi 56 – Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives

RECOMMANDATIONS :

CP-SJ-2005-004

Entériner la formation d'un comité interservices afin d'élaborer le plan d'action rendu obligatoire par la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées.

CP-CL-2005-024

- entériner la formation d'un comité de partenaires pour collaborer à la réalisation du plan d'action et pour agir à titre de comité consultatif auprès du comité de travail municipal
- adopter le rapport d'étape préparatoire à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action
- mandater le Module culture et loisirs qui délèguera une personne pour agir comme coordonnateur de services aux personnes handicapées
- autoriser le trésorier à puiser à même le surplus cumulé affecté « Harmonisation du contrôle des accès et mise aux normes des bâtiments municipaux » la somme de 38 000 \$ pour l'embauche d'une personne ressource et à effectuer les écritures comptables nécessaires pour donner suite à la présente

Après discussion, les membres du conseil entérinent les recommandations avec les modifications suivantes :

- présence de la Commission Gatineau, Ville en santé sur le comité des Partenaires
- ajout à la recommandation CP-CL-2005-024 en ce qui a trait à l'embauche d'une personne « si nécessaire ».

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe